



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

Excusé(e)s : Alparslan COSKUN

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).

Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.

Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.

Rapport N° 35
AIDE A LA CREATION

Une enveloppe de 10 000 € est disponible au BP au titre de l'aide à la création musicale en faveur des groupes émergents issus de la scène locale.

La Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole soutiennent de longue date les musiciens du territoire dans le domaine des musiques actuelles et contemporaines, par des soutiens financiers directs. Jusqu'en 2020, deux programmes annuels distincts permettaient ainsi aux artistes d'être aidés et accompagnés dans leurs parcours musicaux : l'aide à la production discographique pour la Ville et l'appel à projet imagO pour la Métropole.

Au fil des années, ces deux appels à projets sont parvenus à une réelle complémentarité et à être bien identifiés par la scène clermontoise. Néanmoins, leur appellation et leurs critères devenus obsolètes ne leur permettaient plus de s'adapter aux initiatives actuelles dans leurs différents formats (diffusion uniquement numérique, priorité au clip, projet pluridisciplinaire...).

Face à des dispositifs de plus en plus concertés et à une volonté commune de refonte plus opérante, la Ville et la Métropole ont souhaité proposer un appel à projet musiques actuelles, expérimentales et contemporaines unique en mars 2021.

Les deux collectivités ont donc expérimenté cette année un dispositif commun autour de leurs enveloppes respectives, pour soutenir plus efficacement le secteur artistique musical, particulièrement impacté par la crise sanitaire, et encourager les solidarités entre musiciens.

Dans ce but, le dispositif conjoint a été divisé en trois catégories d'aides :

- Une enveloppe de 10 000 € dédiée aux projets émergents ou autoproduits (portage Ville)
- Une enveloppe de 18 000 € dédiée aux projets à vocation professionnelle (portage Métropole)
- Une enveloppe de 10 000 € dédiée aux projets collectifs capable de fédérer les énergies autour d'une scène ou d'une esthétique particulière (portage Métropole). Cette enveloppe fait ainsi levier sur des projets impliquant un nombre important de musiciens.

60 projets au total ont été déposés par le biais d'un formulaire unique. La Ville de Clermont-Ferrand et la Métropole se sont appuyées en avril sur deux jurys pour proposer les lauréats 2021 :

- Un jury constitué des principales structures impliquées dans la diffusion et l'accompagnement des groupes locaux, garants de la diversité des esthétiques : La Coopérative de Mai, Le Tremplin, La Baie des Singes, le Sémaphore, la 2Deuche et l'AMTA ;
- Un jury constitué de structures à forte dimension collective pour les projets fédérateurs: Radio Campus, L'Onde Porteuse, le collectif Somme Toute et la Pépinière de Mai.

A l'issue des échanges, 8 lauréats ont été désignés pour les groupes musicaux émergents soutenus par la Ville.

Il est proposé à votre commission d'attribuer les aides suivantes :

ASSOCIATION AMAGNI SOUND FOUNDATION pour l'artiste GERALD DEAZON
Style musical : Hip-hop et Afropop

Budget prévisionnel : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION TPMM (TOUCHE PAS A MA MUSIQUE) pour l'artiste HARNNEL
Style musical : Musiques urbaines d'influence africaine

Budget prévisionnel : 12 690 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION FULL ASSETS pour l'artiste EL CINO
Style musical : Rap

Budget prévisionnel : 7 185 €
Subvention sollicitée : 3 035 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION KANOPEE pour le groupe PRETENCE
Style musical : Rock

Budget prévisionnel : 13 860 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION ACORDELA pour le groupe REDWOOD FACTORY
Style musical : Blues et rock

Budget prévisionnel : 4 630 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION SENSITIVE PROD pour le groupe TOBOGGAN
Style musical : Math rock

Budget prévisionnel : 3 600 €
Subvention sollicitée : 1 400 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION BLEU NUIT pour l'artiste GUILLAUME BONGIRAUD
Style musical : Musique expérimentale au violoncelle – Livre-album

Budget prévisionnel : 17 245 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

ASSOCIATION L'EXCENTRALE pour le groupe LOUISE et l'artiste FABIENNE CINQUIN

Style musical : Chanson – Création d'un concert dessiné

Budget prévisionnel : 9 824 €

Subvention sollicitée : 4 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **07 JUIL. 2021**

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Isabelle Lavest'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'CLERMONT-FERRAND' at the top and 'MAYORALTY' at the bottom, with a central emblem.